

# Commune de Chavagnes-en-Paillers

Maîtrise d'oeuvre pour la réhabilitation de la salle  
omnisport du Trophée Mondial

## PROCEDURE ADAPTEE OUVERTE

### Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom de l'acheteur : Commune de Chavagnes-en-Paillers.

Siret : 21850065000013.

2 Place des Justes

85250 Chavagnes-en-Paillers

Groupement de commandes : non

### Section 2 : Communication

Moyen d'accès aux documents de la consultation :

Lien URL vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil  
d'acheteur : oui.

Utilisation de moyens de communication non communément dispo-  
nibles : non

Nom du contact : Luc FERCHAUD

Adresse mail du contact : [dgs@chavagnes-en-paillers.fr](mailto:dgs@chavagnes-en-paillers.fr)

### Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle, capacité économique et fi-  
nancière et capacités techniques financières : conditions / moyens de  
preuve : cf. art. 6.1 du RC, en application des articles R.2143-3 à  
R.2143-12 du Code de la commande publique

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limites de réception des plis : Mercredi 17 septembre 2025  
- 12h00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

### Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Maîtrise d'uvre pour la réhabilitation de la salle om-  
nisport du Trophée Mondial

Code CPV principal : 71200000-0

Type de marché : Service

Description succincte du marché : Etudes de MOE, missions de base +  
DIAG/ESQ + OPC+ étude énergétique pour la réhabilitation de la salle  
omnisport, hors terrain de sport

Lieu principal d'exécution du marché : Chavagnes-en-Paillers

Durée du marché (en mois) : 36 mois, garantie de parfait achèvement  
incluse

La consultation comporte des tranches : Oui

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

### Section 5 : Lots

Marché alloti : Non

### Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détails sur la visite : cf. art. 6.2 du RC